



Syndicat des eaux du plateau des Rousses

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU LUNDI 10 AVRIL 2017 A 18H30

Présents :

- **Les Rousses** : Jean-Sébastien LACROIX – Bernard MAMET
- **Bois d'Amont** : Jean-Marie LACROIX
- **Prémanon** : Cathy BON
- **Lamoura** : Christian BIENMILLER – Marie-Claire ROBEZ-MASSON
- **Lajoux** :
- **Septmoncel** : Sylvie MICHAUD – Joël DURIF

Absents : Jean-Michel VANINI – Vincent HALLUIN – Nelly BENOIT-JEANNIN – Jean-Marie PERROT

Secrétaire de séance : Cathy BON

Le 10 avril 2017 à 18h30, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, Mairie des Rousses, sous la présidence de Jean-Sébastien LACROIX, Président.

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 27 mars 2017, le comité syndical, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales délibérera quel que soit le nombre de membres présents.

M. le Président remercie les membres de leur présence et rappelle l'ordre du jour :

1. **Désignation du secrétaire de séance**
2. **Approbation du compte-rendu de la séance du 26 septembre 2016**
3. **Compte administratif 2016**
4. **Approbation du compte de gestion 2016 du trésorier**
5. **Affectation des résultats**
6. **Budget primitif 2017**
7. **Bilan des travaux 2016**
8. **Programme de travaux 2017 et demande de subventions**
9. **Marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du programme de travaux d'eau potable des années 2013 à 2017 avec le cabinet MERLIN : avenant n°1**
10. **Indemnisation d'un propriétaire privé pour l'aménagement d'un chemin d'accès au réservoir des Eterpets, Commune de Lamoura et servitude de passage – Nouvelle délibération**
11. **Conventions de servitude de passage de canalisations d'eau potable en terrains privés**
12. **Questions et informations diverses**
 - Arrêté mettant fin à l'exercice des compétences du syndicat mixte de production de la Source de l'Arce
 - Panneaux de chantier
 - Hiver 2016-2017 : gestion de la ressource en eau

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Le comité syndical désigne à l'unanimité Cathy BON secrétaire de séance.

2 – Approbation du compte-rendu de la séance du 26 septembre 2016

Le Comité Syndical, après avoir pris connaissance du compte-rendu de la séance du 26 septembre 2016 et considérant qu'il n'y a aucune remarque, approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 26 septembre 2016.

3 – Compte administratif 2016

M. le Président présente le compte administratif 2016 qui s'établit dans les grandes lignes comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Articles	Dépenses	Crédits 2016	Réalisations
011	Charges à caractère générale	73 100,00	41 600,61
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 500,00	7 203,18
65	Autres charges de gestion courante	19 000,00	11 667,36
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	336 000,00	319 563,31
022	DÉPENSES IMPRÉVUES	1 303,00	0,00
023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	1 528 300,00	0,00
TOTAL		1 967 203,00	380 034,46

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Articles	Recettes	Crédits 2016	Réalisations
76	Produits financiers	0,00	1,85
70	Produits des services, du domaine et ventes	635 000,00	1 039 966,64
77	Produits exceptionnels	197 300,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	38 000,00	36 979,16
002	RESULTATS ANTERIEURS REPORTES	1 096 903,00	0,00
TOTAL		1 967 203,00	1 076 947,65
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	0,00	696 913,19

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Articles	Dépenses	Crédits 2016	Réalisations
20	Immobilisations incorporelles	55 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 000,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 853 100,00	855 633,13
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	38 000,00	36 979,16
041	Opérations patrimoniales	172 000,00	0,00
001	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	225 895,00	0,00
TOTAL		2 344 995,00	892 612,29

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Articles	Dépenses	Crédits 2016	Réalisations
10	Apports, dotations, réserve	225 895,00	225 894,98
13	Subventions d'investissement	82 800,00	81 938,88
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	336 000,00	319 563,31
041	Opérations patrimoniales	172 000,00	392,98
021	VIREMENT DE LA SECTION EXPLOITATION	1 528 300,00	0,00
TOTAL		2 344 995,00	627 790,15
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT		-264 822,14

RESULTATS

Résultat d'Investissement de l'exercice N		-264 822,14
Déficit d'investissement Reporté Année N-1		-225 894,98
Résultat Global d'Investissement cumulé		-490 717,12
Résultat de Fonctionnement de l'exercice N		696 913,19
Excédent de fonctionnement Reporté Année N-1		1 096 902,91
Résultat global de Fonctionnement cumulé		1 793 816,10
Résultat de l'Exercice N		432 091,05
Résultat Global cumulé		1 303 098,98

Pour le vote du compte administratif 2016, M. le Président confie la présidence au doyen d'âge, Joël DURIF et se retire.

Le comité syndical après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice :

- Constate, à l'unanimité les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Arrête les résultats tels que résumés ci-dessus.

Le Président revient. Joël DURIF l'informe de l'accord unanime du comité syndical. Le Président remercie le comité syndical de la confiance accordée.

4 – Approbation du compte de gestion 2016 du trésorier

M. le Président propose au Comité Syndical d'approuver le compte de gestion 2016 établi par Mme la Trésorière et d'adopter la délibération suivante :

Le Comité Syndical,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du Syndicat des Eaux du Plateau des Rousses de l'année 2016,

Après s'être assuré que le receveur a pris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Le comité syndical déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

5 – Affectation des résultats

Le Président expose au Comité Syndical que l'exercice 2016 a généré :

- un excédent de fonctionnement de	+ 696 913.19 €
- Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de	+ 1 096 902.91 €
- Les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à	+ 1 793 816.10 €
- un déficit d'investissement de	- 264 822.14 €
- Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de	- 225 894.98 €
- Les résultats d'investissement cumulés s'élèvent à	- 490 717.12 €

Il convient de procéder à l'affectation de ce résultat,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical **DECIDE** à l'unanimité d'affecter les résultats comme suit :

- Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté compte 002, y compris le solde des restes à réaliser (550 000 €) **+ 753 098.98 €**
- Affectation à la couverture du besoin de financement (déficit) de la Section d'investissement (compte 1068) y compris le solde des restes à réaliser (550 000 €) **+ 1 040 717.12 €**

6 – Budget primitif 2017

M. le Président présente le budget primitif 2017.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Article	Dépenses	Crédits 2016	Propositions du Président
011	Charges à caractère générale	73 100,00	85 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 500,00	9 500,00
65	Autres charges de gestion courante	19 000,00	15 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	336 000,00	358 000,00
022	DÉPENSES IMPRÉVUES	1 303,00	4 720,00
023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	1 528 300,00	1 246 079,00
TOTAL		1 967 203,00	1 718 399,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Articles	Recettes	Crédits 2016	Propositions du Président
76	Produits financiers	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	635 000,00	730 000,00
77	Produits exceptionnels	197 300,00	197 300,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	38 000,00	38 000,00
002	RESULTATS ANTERIEURS REPOTES	1 096 903,00	753 099,00
TOTAL		1 967 203,00	1 718 399,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Articles	Dépenses	Crédits 2016	Propositions du Président
20	Immobilisations incorporelles	55 000,00	55 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 000,00	1 000,00
23	Immobilisations en cours	1 853 100,00	2 060 079,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	38 000,00	38 000,00
041	Opérations patrimoniales	172 000,00	172 000,00
001	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	225 895,00	490 717,00
TOTAL		2 344 995,00	2 816 796,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Articles	Dépenses	Crédits 2016	Propositions du Président
10	Apports, dotations, réserve	225 895,00	1 040 717,00
13	Subventions d'investissement	82 800,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	336 000,00	358 000,00
041	Opérations patrimoniales	172 000,00	172 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION EXPLOITATION	1 528 300,00	1 246 079,00
TOTAL		2 344 995,00	2 816 796,00
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00

Le comité syndical approuve à l'unanimité le budget primitif 2017.

7 – Bilan des travaux 2016

M. le Président présente le bilan des travaux 2016 préparé par Antoine DELACROIX :

N° POSTE	COMMUNE	NOM DEL'OPERATION	Montant travaux	Montant de la rémunération du concepteur	Montant de la somme à valoir pour les divers et les imprévus	TOTAL PAR SECTEUR HT
1	LAMOURA	RENOUVELLEMENT DES CONDUITES CENTRE BOURG	505 360,98	15 666,19	25 027,82	546 054,99
2	LES ROUSSES	DETOURNEMENT CANALISATIONS POUR FUTUR LOTISSEMENT DU CREIET	72 053,35	2 233,65	3 568,42	77 855,42
3	LONGCHAUMOIS	EXTENSION SECTEUR LA DOYE	18 653,00	578,24	923,78	20 155,03
4	LES ROUSSES	DETOURNEMENT SECTEUR ANCIENNE INTERMARCHÉ	38 460,70	1 192,28	1 904,75	41 557,73
5	LES ROUSSES	DEPLACEMENT POUR SERVICE TECHNIQUE ET CENTRE DE SECOURS	32 826,48	1 017,82	1 625,72	35 469,82
6	LES ROUSSES - LA CURE	DETOURNEMENT POUR CONSTRUCTION JUMP IMMOBILIER - VERSION AVEC TRANSIT DN 200	147 064,68	4 559,01	7 283,33	158 907,01
TOTAL PAR POSTE DE DEPENSE HT			814 419,19	25 246,99	40 333,82	880 000,00

8 – Programme de travaux 2017 et demande de subventions

M. le Président présente le programme de travaux 2017 et propose au comité syndical de solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau.

N° POSTE	COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Montant travaux	Montant de la rémunération du concepteur	Montant de la somme à valoir pour les divers et les imprévus	TOTAL PAR SECTEUR HT
1	LAMOURA	RENOUVELLEMENT DES CONDUITES CENTRE BOURG	505 360,98	15 666,19	25 027,82	546 054,99
2	LES ROUSSES	DETOURNEMENT CANALISATIONS POUR FUTUR LOTISSEMENT DU CRETET	72 053,35	2 233,65	3 568,42	77 855,42
3	LONGCHAUMOIS	EXTENSION SECTEUR LA DOYE	18 653,00	578,24	923,78	20 155,03
4	LES ROUSSES	DETOURNEMENT SECTEUR ANCIENNE INTERMARCHÉ	38 460,70	1 192,28	1 904,75	41 557,73
5	LES ROUSSES	DEPLACEMENT POUR SERVICE TECHNIQUE ET CENTRE D'ÉCOURS	32 826,48	1 017,62	1 625,72	35 469,82
6	LES ROUSSES - LA CURE	DETOURNEMENT POUR CONSTRUCTION JUMP IMMOBILIER - VERSION AVEC TRANSIT DN 200	147 064,68	4 559,01	7 283,33	158 907,01
TOTAL PAR POSTE DE DÉPENSE HT			814 419,19	25 246,99	40 333,82	880 000,00

Il précise que le montant total des travaux est supérieur au marché à bon de commandes. Un marché complémentaire est nécessaire car tous les travaux sont urgents et doivent être réalisés en 2017. Le comité syndical émet un avis favorable à cette proposition et mandate M. le Président pour lancer ce marché de travaux complémentaire.

9 – Marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du programme de travaux d'eau potable des années 2013 à 2017 avec le cabinet MERLIN : avenant n°1

M. le Président rappelle que le SIE a passé un contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet MERLIN en date du 17 mai 2013 pour la réalisation du programme de travaux d'eau potable des années 2013 à 2017.

Le présent avenant a pour objet de modifier le montant maximum des travaux annuels. Le montant maximum passe de 600 000 € HT à 700 000 € HT. Les clauses du marché de maîtrise d'œuvre initial du 17/05/13 non modifiées par le présent avenant restent inchangées.

Le comité syndical autorise à l'unanimité M. le Président à signer l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet MERLIN.

10 – Indemnisation d'un propriétaire privé pour l'aménagement d'un chemin d'accès au réservoir des Eterpets, Commune de Lamoura et servitude de passage – Nouvelle délibération

M. le Président rappelle que par délibération du 26 septembre 2016, le Comité syndical a décidé le versement d'une compensation financière de 200 € à M. RAPHOZ pour l'aménagement d'un chemin d'accès permettant l'accès au réservoir des Eterpets.

Suite à un courrier du 26 octobre 2016, M. RAPHOZ souhaite, en contrepartie des frais engagés pour la création et l'entretien du chemin d'accès, une participation du SIE d'un montant de 1 000 €. Il est également favorable pour établir un accord amiable écrit pour obtenir un droit de passage sur son terrain.

Le comité syndical décide à l'unanimité le versement d'une participation de 1000 € à M. RAPHOZ et autorise M. le Président à signer une convention de passage en terrain privé pour l'accès au réservoir.

11 – Conventions de servitude de passage de canalisations d'eau potable en terrains privés

M. le Président propose au Comité syndical de l'autoriser à signer une convention de servitude de passage de canalisation d'eau potable pour le passage de canalisations sur les parcelles suivantes :

Commune	Nom	Parcelles	Emprise en ml
Bois d'Amont	Frédéric CRETIN	Section AR n°77 rue de Franche-Comté	30
		Section AR n°200 rue de Franche-Comté	20
Bois d'Amont	Marc FINELLE	Section AR n°204 rue de Franche-Comté	15
Bois d'Amont	Mme JANOD HISSLER	Section AR n°218 rue de Franche Comté	10

Le comité syndical autorise à l'unanimité M. le Président à signer les conventions de passage de canalisations d'eau en terrain privé.

12 – Questions et informations diverses

- M. le Président communique au comité syndical l'arrêté préfectoral du 8 décembre 2016 mettant fin à l'exercice des compétences du syndicat mixte de production de la Source de l'Arce au 1^{er} janvier 2017.

- M. le Président présente le projet de panneau de chantier qui permettra au Syndicat de communiquer sur ses travaux.

- Hiver 2016-2017 : gestion de la ressource en eau

M. le Président indique que le niveau du lac des Rousses est descendu très bas (1 m en-dessous du niveau habituel) car l'hiver a été très sec. La communauté de communes du pays de Gex a consommé beaucoup d'eau. Les flux ont été tendus sur le bas service et la ville de Morez a eu des problèmes de qualité d'eau avec une forte teneur en ammonium résultant du faible débit de la Bienne et des rejets de la station d'épuration des Rousses venant se mélanger aux eaux de la source de l'Arce. Pour résoudre ce problème, notre délégué a envisagé que le SIE alimente la ville de Morez. Une autre solution a été trouvée en déviant les eaux de rejets de la station d'épuration des Rousses sur la station de Morez, ce qui a permis de revenir à un taux normal.

M. le Président a reçu une demande de production en neige de culture de la part du CNSM. Il a refusé en période de faible ressource. Le CNSM a renouvelé sa demande quand la ressource est remontée durant les vacances de février. Le Président a refusé de nouveau. Aucune réserve collinaire ne peut être alimentée par le réseau.

En effet, aux Jouvencelles, il y a possibilité de prendre 8000 m³ dans la réserve du bas qui appartient pour moitié au CNSM et à la SOGESTAR et de la remonter à la réserve des Jouvencelles.

M. le Président précise qu'en aucun cas la neige de culture deviendra une priorité par rapport aux usagers.

Si parfois il y a un filet d'eau qui coule dans les réservoirs, c'est la purge des canons à neige. M. le Président certifie que la SOGESTAR n'a pas acheté d'eau pour remplir les réserves collinaires.

Séance levée à 18h56
La Secrétaire de séance

Cathy BON



Le Président,

Jean-Sébastien LACROIX